

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu tenue par visioconférence, le jeudi 17 décembre deux mille vingt à dix-neuf heures.

Sont présents : M. Robert Beauchamp, maire  
Mme Marguerite Desrosiers, conseillère no 1  
M. Alexandre Duval, conseiller no 2  
M. Pascal Bernier, conseiller no 3  
M. Gilles Bernier, conseiller no 5  
M. Roger Couture, conseiller no 6

Sont absents: Vacance, conseiller no 4

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Cette séance extraordinaire fut convoquée par un avis affiché le 9 décembre 2020 et par un avis spécial remis aux élus municipaux en date du 9 décembre 2020.

Le but de cette séance est de se conformer à l'article 956 du code municipal aux fins d'étudier et d'adopter, s'il y a lieu, les prévisions budgétaires pour l'année 2021 ainsi que le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00 par M. Robert Beauchamp, maire, de Saint-Marcel-de-Richelieu, Julie Hébert, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**20-12-197** L'avis de convocation et l'ordre du jour étant signifiés à tous les membres du conseil, il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par madame Marguerite Desrosiers et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

### 3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

**20-12-198** Suite à la lecture des prévisions budgétaires pour l'année 2021, il est proposé par monsieur Roger Couture, appuyé par monsieur Alexandre Duval et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que les prévisions budgétaires pour 2021 soient adoptées telles que présentées.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

### 4. ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2021-2022-2023

**20-12-199** Suite à la présentation du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023, il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que ledit programme soit adopté tel que présenté.

### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Robert Beauchamp, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil. Les questions portent exclusivement sur le budget et le programme d'immobilisation.

### 6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**20-12-200** Il est proposé par madame Marguerite Desrosiers, appuyée par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19h24.

---

Maire

---

Directrice générale